

Membres	11
Présents	08
Représentés	00
Votants	08
Exprimés	08
Pour	08
Contre	00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212324107-20221024-DE_241022_4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2022

De la commune SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du 24 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'Alain BUJADOUX.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Evelyne GIPOULON, M. Frédéric DUPLEIX

Pouvoirs :

Excusé(e)s : Mme Justine BOSSERT, Mme Michèle TIXIER-GALLAND, M. Alexandre BOURDERY

Absents :

Date de convocation : 17 octobre 2022

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

Objet : Demande de subvention association « Les Bouquets »

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention qu'il a reçu de l'association « Les Bouquets » dont le but est de développer la vie sociale des résidents de l'EHPAD de Bellegarde en Marche.

La subvention demandée a pour objectif de financer le journal « familéo » pour les résidents de l'EHPAD afin de maintenir le lien social avec la famille mais également d'apporter un soutien financier pour l'EHPAD afin d'organiser un voyage ou des vacances pour les résidents.

Le Maire propose d'allouer une subvention de 100.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** d'attribuer une subvention d'un montant de cent euros (100.00 €) à l'association « Les Bouquets »
- **APPROUVE** son inscription au budget principal